# Le Petit Rinxentois

03 21 99 90 60 — mairie@ville-rinxent.fr — www.ville-rinxent.fr — Numéro 22 — Juin 2024

**Rinxentoises, Rinxentois,**

Ces quelques jours de beau temps début juin nous ont fait le plus grand bien. Après un hiver plus que maussade, ces rares rayons de soleil nous ont rappelé que nous devrions prochainement démarrer la saison estivale.

À ce sujet, les services municipaux et mon équipe vous ont concocté **un programme très riche pour les festivités des 13 et 14 juillet**. Je vous laisse le découvrir en page 4 de ce bulletin. Avec une nouveauté cette année : un retour au sein du stade de foot pour la soirée du 13 !

Il y a quelques semaines, les membres du conseil municipal se sont réunis afin de voter le budget de l'année 2024. Premier enseignement de cette réunion : **les taxes locales n'évolueront pas cette année**. Deuxième information, je suis fier de vous présenter brièvement une liste non exhaustive des investissements programmés :

- la réalisation d'un terrain multisports sur le terrain de la salle de sport
- l'enherbement d'une première partie de nos cimetières afin d'en améliorer l'entretien
- la salle de musique Michel-Fasquel connait des fuites depuis plusieurs années : la toiture sera remplacée durant l'année.
- au sein du stade Marcel-Maillard, des vestiaires pour les plus jeunes, un abri pour les parents, de nouveaux filets pare-ballons ou encore des projecteurs le long de la piste pour les coureurs sont prévus.

Abordons maintenant des sujets moins agréables.
Le 13 février dernier, nous inaugurions le nouveau terrain de foot 5 synthétique d'un montant de 92.500 €. Nous le laissons à la disposition des associations, des scolaires et du centre de loisirs. Quelle déception de constater que, durant les vacances de Pâques, **celui-ci a été dégradé en pleine journée !** Rien de mieux que de nous mettre un coup au moral et de nous poser la question de continuer à investir pour proposer de nouveaux services sur la commune …
Passons maintenant aux déjections canines : serait-il possible que certains propriétaires de chiens puissent **avoir un peu plus de respect envers nos agents** en charge de l'entretien des espaces verts ? Ils n'ont pas pour mission de nettoyer … la saleté des autres !

Vous le verrez en page 2 de ce journal, le carrefour d'Hydrequent est terminé.
Régulièrement, on me demande si des travaux sont prévus pour sécuriser tel ou tel secteur. Je comprends pleinement vos craintes face, une fois de plus, **au manque de respect de certains usagers de la route** (peut-être les mêmes qui laissent les excréments de leur chien un peu partout ?). Je tiens aussi à rappeler qu'avec mon équipe, nous sommes pleinement mobilisés face aux aménagements à réaliser sur notre commune. Ainsi, depuis janvier 2022, près de **500.000 € ont été engagés sur cette thématique** : 270.000 € pour la rue du buisson, 136.700 € pour la rue Jules-Guesde et 100.000 € pour le carrefour d'Hydrequent.
Nous avons d'autres projets concernant la sécurité routière pour les mois et années à venir. Soyez assurés que nous réaliserons ce qu'il est possible, dans la limite des compétences et des finances communales.

Enfin, je conclurai avec un petit mot pour Sylviane Colin et Brigitte Faine, qui ont servi la commune pendant de nombreuses années. Elles profitent maintenant de leur retraite bien méritée : **merci encore à elles pour les services rendus !**

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été à Rinxent ou ailleurs !

**Votre maire,**
**Nicolas Lœuillet**

## UN COUP D'ŒIL SUR LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

Il n'est parfois pas nécessaire de dépenser des centaines de milliers d'euros pour simplifier notre quotidien.
Ainsi, pour faciliter la liaison entre l'école Paul-Peset et l'école maternelle, un aménagement rue du Général de Gaulle a été réalisé. La largeur de la voirie a été réduite, laissant la priorité aux véhicules qui montent cette rue. Un espace dédié aux piétons et aux poussettes a été mis en place. Montant de cette opération : 2.000 €.

Projet réfléchi depuis trois ans, le carrefour d'Hydrequent a subi une très grande transformation. Nous sommes convaincus qu'il répond au mieux aux besoins de circulation de ce secteur. D'un coût global de 109.606 €, il a été financé en partie grâce aux aides de la Région (39.887 €). Nous en avons également profité pour revoir la signalétique sur le parking des anciens combattants.

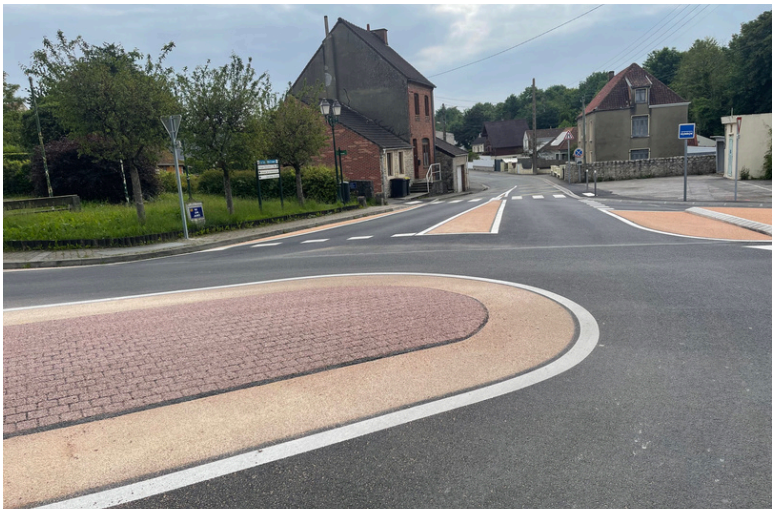

L'éclairage dans nos bâtiments et dans nos rues est l'un de nos sujets « fil rouge » depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous avons dernièrement procédé au remplacement de celui en place dans la salle de sport : **fini les vieux spots, place à de la LED** ! Plus efficace, moins énergivore et donc moins coûteux en fonctionnement pour la collectivité. Les nombreux usagers de la salle seront ravis de ce changement.

Coût total de l'opération : 26.286 €

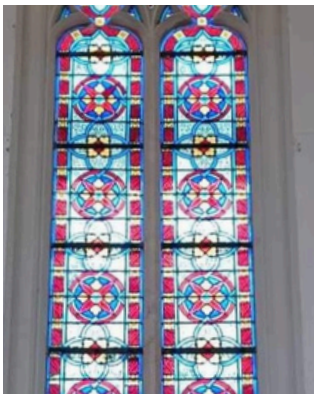

Partis en restauration au sein de l'Atelier Duchaud à Ambleteuse, **deux des vitraux de l'église Saint-Martin de Rinxent sont revenus dotés de leurs plus belles couleurs** !

N'hésitez pas à aller les admirer durant l'opération Églises Ouvertes (détails en page 4).

Avec le soutien financier du Parc Naturel Régional et l'aide logistique des agents municipaux, les enfants de l'école Paul-Peset et les enseignants ont pu **arborer leur magnifique jardin avec plus de 90 arbres.** Ce très bel espace de plus de 1.000m2 permet aux enfants d'entretenir le potager mais également d'aller se défouler durant la récréation … quand le temps le permet bien sûr !

**Bravo à tout le monde pour ces aménagements !**

## LES DERNIERS FESTIVITÉS SUR LA COMMUNE

Le 1er mai, jour de la Fête du travail, sept personnes ont reçu **leur médaille pour leurs 20, 30, 35 et même 40 années de bons et loyaux services** au sein de leur entreprise.

Diplômes et paniers garnis ont été remis par les élus municipaux accompagnés des employeurs. Cette matinée s'est terminée par un moment convivial.

Encore toutes nos félicitations aux médaillés !

En ce 8 mai bien gris, élus, anciens combattants, musiciens, enseignants, citoyens et enfants ont commémoré **l'armistice de 1945 aux pieds des deux monuments aux morts**. En cette occasion, il est important de rappeler le sacrifice des soldats pour que les générations suivantes puissent vivre dans un monde en paix.
En 2025, nous célébrerons les 80 ans de l'armistice : nous sommes déjà en train de travailler à cette commémoration spéciale, nous vous communiquerons le programme dans les prochains mois.

## AIDE POUR LES FUTURS DIPLÔMÉS

Depuis de nombreuses années, la commune apporte une aide pour les jeunes diplômés.
Dès l'obention de votre diplôme, venez retirer votre dossier en mairie afin d'obtenir votre bourse communale de 250 €.

## ON MANGE OÙ CE MIDI ?

Depuis quelques semaines, il est beaucoup plus facile de répondre à cette question. En effet, **« La Cantine » de Stéphanie Béclin a ouvert ses portes récemment** et vous propose le plat à 9,90 €.

Et le week-end, il est possible également de réserver la salle pour vos repas en famille !

La Cantine : 3 rue Henri Barbusse.
Avec ou sans réservation au 06.74.83.41.49.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les 30 juin et 7 juillet prochains, nous sommes appelés aux urnes afin d'élire notre député suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale.

**Nous recherchons des volontaires pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement. Intéressés ? Faites-vous connaitre en mairie !**

## ALERTE ARNAQUE PAR SMS

Attention ! Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à recevoir un message vous proposant des aides pour l'installation de panneaux solaires. **L'expéditeur se fait passer pour la mairie de Rinxent : ce n'est absolument pas le cas !** Ne cliquez donc pas sur le lien reçu.
Soyons vigilants.

## GARE AUX VOITURES VENTOUSES

Le Code de la route dispose que le stationnement d'un véhicule doit être fait de manière à ne pas présenter une gêne ou un danger pour les usagers. Les voitures ventouses correspondent à des stationnements gênants. La durée du stationnement doit être supérieure à sept jours pour être considérée comme abusive. Si le propriétaire ne fait pas cesser le stationnement de la voiture ventouse, les autorités compétentes peuvent décider non seulement de l'immobilisation du véhicule mais aussi, le cas échéant, de sa mise en fourrière.

**Vous êtes arrivés sur la commune récemment ?**
Contactez la mairie afin de vous faire connaître ! Un temps convivial et d'échange vous sera consacré le samedi 21 septembre en mairie.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

*Dimanche 16 juin*, **course et marche de 10km en hommage à Cédric Bernard**. Participation de 3€ au profit de l'association « Syndrôme de Dravet ». Départ à 9h pour la marche, à 10h pour la course. RDV dès 8h30 à la salle de sport.

**Randonnées pédestres** (départ 9h) organisées par la ville de Rinxent :

- *dimanche 23 juin à Audembert* (parking de l'école)
- *dimanche 21 juillet à Baincthun* (parking de l'église)
- *dimanche 11 août à Rinxent* (parking de la salle de sport)

*Samedi 29 juin à 20h30*, **spectacle de danse africaine** à la salle polyvalente. Réservations auprès de l'association Mosaïk au 06.10.45.42.83.

*Samedi 3 et dimanche 4 août*, **week-end de structures gonflables à la salle de sport**. Ouvert à tous. 5 € par jour.

*Depuis le 6 juin et jusqu'au 15 septembre*, **l'Église de Rinxent ouvrira ses portes pour des visites**. Du jeudi au dimanche de 10h à 17h.

*Dimanche 29 septembre*, **Rinxent nettoie la nature**. RDV à la salle de sport à 10h.

*Dimanche 27 octobre*, **Dimanche gustatif** dans la salle des mariages (rue du Général de Gaulle). Le programme sera communiqué ultérieurement.

*Ces manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction des conditions climatiques.*

## PERMANENCES

**Monsieur le maire et ses adjoints :** sur rendez-vous
**Affaires sociales :** le samedi de 9 h à 12 h sur rendez-vous
**Policier municipal :** lun., merc. et ven. de 8 h 30 à 10 h
**Assistante sociale :** lun. après-midi
(sur rendez-vous tél. : 03 21 10 20 70)
**Mission locale :** les 3 premiers mardis du mois
(sur rendez-vous tél. : 03 21 30 36 22)
**Dom services :** ven. après-midi semaines impaires
(sur rendez-vous tél. : 03 21 30 43 00 ou 06 79 45 43 00)
**Relais assistante maternelle :** ven. après-midi semaines paires (sur rendez-vous tél. : 03 21 33 64 82 ou 06 83 92 99 84)

## INFOS PRATIQUES

**Mairie de Rinxent**
3 rue du Général de Gaulle
Tél. : 03 21 99 90 60
www.ville-rinxent.fr — mairie@ville-rinxent.fr
De lun. à ven. de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30
Le samedi (semaine paire) de 10 h 30 à 12 h
Page Facebook de la ville : facebook.com/rinxent
Page de M. le maire : facebook.com/nicolasloeuillet.rinxent
Adresse email de M. le maire : nicolas.loeuillet@ville-rinxent.fr
Instagram : instagram.com/rinxent

**Agence postale communale**
Tél. : 03 21 91 77 82
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

**Bibliothèque municipale Delphine Levisse**
20 rue Jules Guesde
Tél. : 09 63 50 47 16
bibliotheque@ville-rinxent.fr
Le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h
Le mercredi et jeudi de 14 h à 19 h
Le samedi de 10 h à 12 h
Suivez l'actu de la bibliothèque sur Facebook !

**Groupe scolaire Jacques Brel**
École maternelle : 03 21 92 89 65
École primaire Rinxent : 03 21 92 89 29
École primaire Hydrequent : 03 21 87 15 05

**Marché d'Hydrequent**
Place des anciens combattants
Tous les samedis matin de 8 h à 13 h

**Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps**
Le Cardo 62250 Marquise
Tél. : 03 21 87 57 57
www.terredes2caps.fr — contact@terredes2caps.com

**Déchèterie communautaire**
Chemin des Poissonniers 62250 Marquise
Tél. : 03 21 87 69 99

**EDF Dépannage**
Tél.: 09 72 67 50 62